1.1. Environnement de travail

Ce métier s'exerce principalement au sein d'entreprise industrielle, les activités sont en relation avec différents services (maintenance, méthodes, qualité, ...). Elles varient selon le secteur (aéronautique, automobile, ...), l'organisation (îlots, lignes), le type d'équipements (d'installations, salle de commande, ...) et selon le type de produits fabriqués.

L'opérateur galvanoplaste agit dans le cadre de la réglementation et des normes relatives aux secteurs concernés de haute technologie (aéronautique, ferroviaire, nautisme, automobile, plasturgie, éolien, médical...), tout en respectant strictement les règles liées à l'environnement, à la sécurité et à la santé au travail. Il doit scrupuleusement veiller au port des EPI : lunettes de protection, gants de protection, masques respiratoires, protections auditives, ... ainsi qu'à l'utilisation des équipements de protection collective (extracteurs d'air,...).

A partir des instructions, il prépare les pièces et les bains en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Il prend en compte les risques spécifiques associés aux produits et processus chimiques utilisés notamment en lisant les informations de sécurité.

Ces activités professionnelles sont mises en œuvre en appliquant les connaissances des risques environnementaux que peuvent générer le traitement de surfaces et des dispositifs et instructions sécurité et environnement liés à l'activité (traitement et stockage des déchets, rebuts, effluents suivant procédures HSE). Les traitements sont tous conformes à la directive européenne RoHS et ne contiennent pas de chrome hexavalent.

La multitude des produits utilisés nécessite de consulter et d'analyser les Fiches de Données de Sécurité (FDS) pour connaître les informations relatives à la toxicité de chacun d'entre eux, obligatoirement fournies par le fabricant du produit et figurant sur les étiquettes des emballages sous forme de symboles et d'informations écrites (phrases de risque R et conseils de prudence S).

L'opérateur galvanoplaste doit être aussi informé des produits dangereux mis en œuvre et formé aux pratiques professionnelles sécuritaires.

1.2. Interactions dans l'environnement de travail

Sous l'autorité d'un responsable hiérarchique, au sein d'un atelier, l'opérateur galvanoplaste respecte les spécifications et ses instructions de travail (plans, ordre de fabrication, fiches d'instructions). Il communique avec sa hiérarchie et les services supports.

Selon les organisations, le titulaire de la certification peut être amené à échanger avec certaines fonctions supports de l'entreprise :

- Laboratoire permettant le contrôle et l'analyse des bains ;
- Les services de la maintenance lors des anomalies de fonctionnement ;
- Les services de la qualité pour garantir la conformité de la production ;
- La logistique de l'entreprise (le magasin pour l'approvisionnement des consommables et les caristes pour l'approvisionnement des matières/pièces primaires ou le stockage de la production).

Les services de sécurités concernés...

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE	RE	FERENTIEL D'EVALUATION
décrit les situations de travail et les	COMPETENCES		tères et les modalités d'évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou emplois visés	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
La préparation des opérations de traitement de surface Cette activité consiste à effectuer différentes tâches de préparation et de vérification en amont des opérations de traitement de surface. Conformément aux documents techniques (fiches techniques des produits,) et à partir d'une gamme préétablie l'opérateur galvanoplaste vérifie la conformité des pièces par rapport à l'ordre de fabrication, et les aptitudes au traitement (forme et état des pièces). Il choisit les matériels adéquats (montage, tonneau, ligne de traitement,) et s'assure que les bains sont conformes aux critères imposés. La manipulation des pièces et les	Préparer tous les éléments nécessaires à l'activité de galvanoplastie Cette compétence vise à vérifier que les informations nécessaires à l'intervention sont prises en compte, que les ressources adéquates à l'intervention sont anticipées et préparées (documentations, matériels, outillages, équipements spécifiques,) ainsi que les documents de traçabilité et d'avancement de l'activité sont renseignés de façon exhaustive : avancement du travail, traçabilité, qualité, autocontrôle, anomalies détectées et rencontrées (par exemple : manquants, outillage,). Que la zone de galvanoplastie soit approvisionnée et organisée conformément aux instructions et aux procédures.	L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise. Modalités d'évaluation : - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise	L'ensemble des éléments nécessaires à l'activité sont identifiés et vérifiés lorsque les instructions le prévoient, par exemple : • Documents de production (dossier de fabrication) • Type de métal à traiter et métaux d'apports (compatibilité) • L'état des pièces brutes (pièces endommagées, trop grasses, trop sales, trop oxydées, mal conditionnées, mal accrochées). • Vérification visuelle des équipements de traitement et outillages • Présences des EPI/ECI • Les différentes vérifications sont notées sur les documents de traçabilité. Avant le traitement des résines (ou des éléments d'épargne scotch, bouchons) sont déposés sur les parties de la pièce qui doivent restées exempt de traitement. Les risques spécifiques dus aux produits et processus chimiques basés sur la lecture et la compréhension des étiquetages sont connus et pris en compte.
bains sont réalisés en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et environnement.	A partir du document de production (dossier de fabrication), et des instructions de travail qui sont mises à disposition (modes opératoires, procédures). Au moyen des équipements de traitement et outillages mis à disposition.		En matière de moyens utilisés: Les documents techniques (dossier de fabrication, fiches techniques des produits, fiche d'instruction) sont utilisés et exploités. Les moyens de contrôles (fluorescence X) sont utilisés. Les vérifications des matériels et les opérations d'auto-maintenance sont effectuées selon les instructions établies par l'entreprise dans le cadre des normes de sécurité, par exemple : changement des filtres, des blocs

Avec les moyens de contrôle mis à disposition.

A partir de la matière première mise à disposition.

Les équipements de protection individuelle sont mis à disposition (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano et collectifs (protections zones dangereuses).

Dans une zone de travail définie comportant entre autres un espace pour les pièces finies et un bac de rebus, effluents suivant les procédures HSE.

A partir des Fiches de Données de Sécurité (FDS)

contact, nettoyage des cellules, vérification des rinçages, des soufflages...

Le poste de travail est maintenu en ordre, nettoyé, conformément aux procédures ou instructions.

La vérification visuelle des équipements de traitement et outillages nécessaire à l'activité est réalisée

En matière de liens professionnels / relationnels :

Tout écart ou dérive dans le champ de responsabilité est détecté et suivi :

De la mise en œuvre des actions correctives ou de sauvegarde prévues dans le champ de responsabilité et, le cas échéant, d'une alerte selon les consignes.

Les différents interlocuteurs (pilotes, responsables) sont alertés.

En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :

Les règles de sécurité (plan de prévention) sont connues, appliquées et respectées.

Présence des moyens individuels (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano, ...) et collectifs (protections zones dangereuses). Les règles QHSE et tri des déchets sont prises en compte.

Les consignes relatives aux rejets des fluides dans l'environnement et de sécurité au sein de l'atelier sont respectées.

En matière de résultats

Les informations nécessaires à l'intervention sont identifiées et prises en compte.

Les ressources adéquates à l'intervention sont préparées (documentations, matériels, outillages, équipements spécifiques, ...).

Les exigences du dossier de production sont identifiées et appliquées.

Les documents de traçabilité et d'avancement de l'activité sont renseignés de façon exhaustive : avancement du travail, traçabilité, qualité, autocontrôle, anomalies détectées et rencontrées (par exemple : outillage manguants). La zone de galvanoplastie est approvisionnée et organisée conformément aux instructions et aux procédures. En matière de méthodes utilisées : Préparer la charge de la ligne de L'UIMM territoriale centre galvanoplastie d'examen définit les modalités La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. Les opérations de préparation de production sont effectuées d'évaluation en concertation Cette compétence vise à décrire les selon l'ordre et la méthode adaptés aux procédés de avec l'entreprise et les acteurs opérations de préparation de concernés (entreprise, traitement. production effectuées selon l'ordre et candidats, UIMM Territoriale...). Les phases du process sont connues et respectées : Cette évaluation sera complétée la méthode prescrits. Les phases du Opérations de démarrage de la ligne de production par l'avis de l'entreprise. process sont connues et respectées : Dégraissage dégraissage, activation, rinçages, Activation dépôts, rinçages, opérations de Modalités d'évaluation : Rincages démarrage de la ligne de production. Dépôts métalliques demandés Evaluation en situation Rinçages A partir du document de production professionnelle réelle Traitement au tonneau: (dossier de fabrication), et des Ou Préparation des tonneaux requis par la gamme instructions de travail qui sont mises à Présentation des projets ou opératoire (modes opératoires, activités réalisés en milieu disposition Préparation des pièces brutes à traiter : procédures). professionnel Mise sur chaîne Ou Traitement au cadre (portoir : rack) : Au moyen des équipements de Evaluation à partir d'une Approvisionnement des pièces brutes à traiter sur traitement et outillages mis à situation professionnelle cadre: disposition. reconstituée Mise sur chaîne Εt Traitement en bande continue : Avec les moyens de contrôle mis à Avis de l'entreprise Préparation des bobines de bandes brutes à traiter disposition. Préparation des bobines vides et papier intercalaire Préparation de la bande (soudure ou agrafage sur A partir de la matière première mise à bande navette) disposition. Mise sur chaîne Les équipements de protection individuelle sont mis à disposition En matière de moyens utilisés : (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano et collectifs (protections zones dangereuses).

Dans une zone de travail définie comportant entre autres un espace pour les pièces finies et un bac de rebus, effluents suivant procédure HSE.

A partir des Fiches de Données de Sécurité (FDS)

L'utilisation des moyens mis à disposition pour charger la ligne de production est maîtrisée.

Le cas échéant, les moyens de chargement et de manutention sont mis en œuvre.

Le poste de travail est maintenu en ordre, nettoyer, conformément aux procédures ou instructions.

En matière de liens professionnels / relationnels :

Les renseignements relatifs aux opérations, toutes difficultés ou toutes informations présentant une défaillance ou un risque sont transmis aux interlocuteurs concernés.

A l'issue du contrôle, les actions appropriées sont menées en fonction des prérogatives (poursuite de l'activité, correction, arrêt, information ou alerte auprès du bon interlocuteur, enregistrement...). Tout dysfonctionnement détecté peut être corrigé dans la limite de ses compétences ou de faire appel au professionnel pouvant y remédier.

En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :

Les règles de sécurité (plan de prévention, protocole de sécurité, ...) sont connues, appliquées et respectées. Présence des moyens individuels (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano et collectifs (protections zones dangereuses.) Les règles QHSE et tri des déchets sont prises en compte. Les consignes relatives aux rejets des fluides dans l'environnement et de sécurité au sein de l'atelier sont respectées.

Les risques spécifiques dus aux produits et processus chimiques basés sur la lecture et la compréhension des étiquetages sont connus et pris en compte. Le poste de travail est maintenu en ordre, nettoyé, conformément aux procédures ou instructions.

		En matière de résultats
		Les différentes phases de préparation de la charge de la ligne de galvanoplastie sont déclinées en enchainement d'opérations ordonnées et cohérentes selon le type de traitement et sont appliquées afin que la charge de la ligne soit préparée en respectant les contraintes liées au type de galvanoplastie.
		En matière de méthodes utilisées :
Vérifier la conformité des pièces et les bains Cette compétence vise à vérifier que l'ensemble des phases d'intervention soient réalisées et validées, avec la conformité des pièces, et des bains par rapport aux critères imposés. A partir du document de production (dossier de fabrication), et des instructions de travail qui sont mises à disposition (modes opératoires, procédures). Au moyen des équipements de traitement et outillages mis à disposition. Avec les moyens de contrôle mis à disposition. A partir de la matière première mise à disposition. Les équipements de protection individuelle sont mis à disposition (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano et collectifs (protections zones dangereuses). Dans une zone de travail définie	L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise. Modalités d'évaluation : - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise	La méthode de contrôle des pièces est respectée, conforme aux modes opératoires. La conformité des aptitudes au traitement (forme et état des pièces) est vérifiée. Les matériels choisis sont en adéquation avec les opérations de traitement (montage, tonneau, ligne de traitement,). Les consignes de l'équipe précédente sont connues. La conformité des différentes zones d'activités est vérifiée et sont opérationnelles (ventilation et aspiration, luminosité). Les bains sont vérifiés. Les produits chimiques sont vérifiés (concordance des données de la fiche d'instruction et des indications techniques et chimiques du bain, délai de péremption, référence), ils sont conformes à la fiche d'instruction. Les risques spécifiques dus aux produits et processus chimiques basés sur la lecture et la compréhension des étiquetages sont connus et pris en compte. En matière de moyens utilisés: Le matériel nécessaire pour mélanger les produits est utilisé (cuve auto-mélangeuse). Les moyens de surveillances des bains sont pris en compte (pH, température). Le montage des bains s'effectue selon les règles en vigueur. Les matériels pouvant réguler la température ou l'hygrométrie de la zone de travail sont utilisés (buses d'eau). Les conditions opératoires sont respectées et contrôlées par un contrôleur ou un responsable. Les
comportant entre autres un espace pour les pièces finies et un bac de		documents de traçabilité sont renseignés.

rebus, effluents suivant procédure HSE. A partir des Fiches de Données de Sécurité (FDS)	En matière de liens professionnels / relationnels : L'échange et le recueil des consignes sont réalisés en fonction des procédures en place lors de la prise de poste, dans le cadre des changements d'équipes (oral/écrit), avec les collaborateurs. Les conditions opératoires sont respectées et contrôlées par un contrôleur ou un responsable. Toute anomalie est identifiée et signalée au responsable. En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail : Les règles de sécurité (plan de prévention) sont connues, appliquées et respectées. Les EPI sont portés (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano. Les EPC sont déployés (protections zones dangereuses). Les règles QHSE et tri des déchets sont prises en compte. Les consignes relatives aux rejets des fluides dans l'environnement et de sécurité au sein de l'atelier sont respectées. En matière de résultats La conformité des pièces est vérifiée par rapport à l'ordre de fabrication
	La conformité des pièces est vérifiée par rapport à l'ordre de fabrication. Les bains sont conformes aux critères imposés.

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés
La réalisation des opérations de traitement de surface
Cette activité consiste à appliquer la gamme opératoire en respectant les paramètres liés aux différentes phases de traitement de surface (en capacité de la corriger). Il charge et décharge la ligne de production selon les procédures. L'opérateur galvanoplaste réalise des auto-contrôles sur les pièces en cours de traitement en rapport avec la fiche de fabrication. En cas de dysfonctionnements, il peut intervenir dans les limites de ses compétences ou faire appel au professionnel pouvant
remédier. Il vérifie en permanence les paramètres, en cas de dérives (intensité, tension, température,

...), il les ajuste pour être

souhaité. Il intervient sur le renouvellement des bains.

conforme au traitement

REFERENTIEL D'ACTIVITES

REFERENTIEL DE **COMPETENCES**

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

REFERENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Réaliser les opérations de galvanoplastie

Cette compétence vise à vérifier que le respect de la gamme opératoire et les paramètres liés aux différentes phases soient validés. Les objectifs en termes de quantité, qualité, délais respectés. Les relevés sont d'informations ou valeurs de mesure sont conformément prélevés et tracés selon un échéancier établi et en référence à un repère, une valeur ou une tolérance définie. Les anomalies ou écarts sont identifiés et corrigés ou signalés selon les prérogatives et les instructions.

A partir du document de production (dossier de fabrication), et des instructions de travail qui sont mises à disposition (modes opératoires, procédures).

Au moyen des équipements de traitement et outillages mis à disposition.

Avec les moyens de contrôle mis à disposition.

L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise. candidats, UIMM Territoriale...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.

Modalités d'évaluation :

Evaluation en situation professionnelle réelle

Ou

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Ou

Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

Et

Avis de l'entreprise

En matière de méthodes utilisées :

La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. -Les opérations de démarrages de la ligne de production sont réalisées :

- Vérification électriques des conformités (ampérage/tension)
- Vérification composition de la chimique/concentration
- Vérification de l'aspect des bains
- Suivi température et ph
- Suivi des paramètres (vitesse temps d'immersion) Contrôle / ajustement du niveau des bains

En matière de moyens utilisés :

Les moyens adaptés (matériel, outillages, appareils de mesure) sont utilisés en relation avec les opérations à réaliser. La traçabilité des cycles de traitement sont relevés et stockés (traitement avec divers paramètres). Le rapport d'activité de sa production et le compte rendu d'événements particuliers sont réalisés.

En matière de liens professionnels / relationnels :

Les interlocuteurs internes et/ou externes (fournisseurs) sont identifiés pour chaque phase d'intervention. Le responsable est informé de toute incohérence (phase de démarrage) en utilisant le vocabulaire adapté.

En matière de contraintes liées au milieu environnement de travail :

A partir de la matière première mise à disposition. Les équipements de protection individuelle sont mis à disposition (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano et collectifs (protections zones dangereuses). Dans une zone de travail définie comportant entre autres un espace pour les pièces finies et un bac de rebus, effluents suivant procédure HSE.		Les règles de sécurité (plan de prévention) sont connues, appliquées et respectées. Les EPI sont portés (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano (masques,). Les EPC sont déployés (protections zones dangereuses). Les règles QHSE et tri des déchets sont prises en compte. Les consignes relatives aux rejets des fluides dans l'environnement et de sécurité au sein de l'atelier sont respectées. En matière de résultats
A partir des Fiches de Données de Sécurité (FDS)		Les opérations de production en galvanoplastie sont effectuées selon l'ordre et la méthode prescrite : -Le réglage des intensités et des quantités de courant (AMN) et respect des temps de traitement fixés par la gamme opératoire (chaine). -Les opérations hors chaîne telle que dégraissages ou décapage des pièces brutes (si nécessaire), séchage des pièces, passivation et post traitement, recuits de déshydrogénation. -Le conditionnement des pièces traitées, (respect des consignes de manutention, d'emballage). Les objectifs en termes de quantité, qualité, délais sont respectés Les relevés d'informations ou valeurs de mesure sont prélevés en respectant les fréquences de prélèvement. Les résultats sont vérifiés (nominal + tolérance). Les anomalies ou écarts sont identifiés et corrigés ou signalés selon les prérogatives et les instructions.
Contrôler la conformité du traitement	L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités	En matière de méthodes utilisées :
	d'évaluation en concertation	La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée.

Cette compétence vise à vérifier que l'intervention soit réalisée conformément aux méthodes et consignes de sécurité, en cas d'écart, l'alerte est donnée. Les anomalies constatées sont décrites.

A partir du document de production (dossier de fabrication), et des instructions de travail qui sont mises à disposition (modes opératoires, procédures).

Au moyen des équipements de traitement et outillages mis à disposition.

Avec les moyens de contrôle mis à disposition.

A partir de la matière première mise à disposition.

Les équipements de protection individuelle sont mis à disposition (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano et collectifs (protections zones dangereuses).

Dans une zone de travail définie comportant entre autres un espace pour les pièces finies et un bac de rebus, effluents suivant procédure HSE.

A partir des Fiches de Données de Sécurité (FDS)

avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.

Modalités d'évaluation :

 Evaluation en situation professionnelle réelle

Ou

 Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Ou

Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

Εt

Avis de l'entreprise

Les contrôles prévus sont effectués conformément aux instructions :

- Moyens et/ou méthodes de contrôles adaptés et utilisés selon les modes opératoires
- Respects des phases et fréquences
- Comparaison des résultats aux valeurs

Les auto-contrôles des pièces en cours de traitement sont assurés en rapport avec la fiche de fabrication. Les pièces sont contrôlées visuellement en sortie. A l'issue du contrôle, les actions appropriées sont menées en fonction des prérogatives (poursuite de l'activité, correction, arrêt, information ou alerte auprès du bon interlocuteur, enregistrement...).

En matière de moyens utilisés :

Les sources permettant de déclencher l'intervention de fabrication sont utilisées. Les documents de procédures, instructions, ou check list des étapes sont connues. Le contrôle visuel est réalisé. Les instruments/matériel de mesure, de relevés, de contrôle et de tests sont utilisés (fluorescence X). Les outils, outillages, et matériel sont adaptés à l'opération. Un moyen de communication (téléphone, tablette, numérique.) est prévu.

Un moyen de manutention ou de levage est prévu le cas échéant. Les documents techniques de relevés de valeurs sont identifiés.

En matière de liens professionnels / relationnels :

Suivant procédures/autorisations ou autorité de la hiérarchie, l'intervention sur ampérage, la température, le rajout d'additifs, la mise à niveau, est signalé au responsable. Le responsable est informé de toute incohérence (phase de démarrages en utilisant le vocabulaire adapté.

En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :. appliquées et respectées. respectées. En matière de résultats règles et consignes de sécurité. En cas d'écart, l'alerte est donnée. Les anomalies constatées sont décrites Les non-conformités sont identifiées En matière de méthodes utilisées : Intervenir sur les paramètres et L'UIMM territoriale centre renouvellement des bains d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation Cette compétence vise à valider que avec l'entreprise et les acteurs les vérifications des matériels soient concernés (entreprise. effectuées selon les instructions candidats, UIMM Territoriale...). ajouts de produits. établies, par exemple : changement Cette évaluation sera complétée des filtres, des blocs contact, par l'avis de l'entreprise. nettoyage des cellules, vérification des rinçages, des soufflages. rinçages, des soufflages. Modalités d'évaluation : A partir du document de production

Les règles de sécurité (plan de prévention) sont connues,

Les EPI sont portés (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano(masques,...). Les EPC sont déployés (protections zones dangereuses).

Les règles QHSE et tri des déchets sont prises en compte. Les consignes relatives aux rejets des fluides dans l'environnement et de sécurité au sein de l'atelier sont

Les contrôles des pièces sont réalisés conformément aux

(dossier de fabrication), et des instructions de travail qui sont mises à (modes opératoires, disposition procédures).

- Evaluation en situation professionnelle réelle Ou
- Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée : Intervenir sur ampérage, température, rajouts additifs, la mise à niveau, le dosage des constituants d'un bain et les

Les vérifications des matériels sont effectuées selon les instructions établies, par exemple : changement des filtres, des blocs contact, nettoyage des cellules, vérification des

La traçabilité des cycles de traitement est assurée et associée à l'ordre de fabrication (traitement avec divers paramètres).

Les risques spécifiques dus aux produits et processus chimiques basés sur la lecture et la compréhension des étiquetages sont connus et pris en compte.

Au moyen des équipements de traitement et outillages mis à disposition.

Avec les moyens de contrôle mis à disposition.

A partir de la matière première mise à disposition.

Les équipements de protection individuelle sont mis à disposition (chaussures sécurité, gants, lunettes, matériel EHS galvano et collectifs (protections zones dangereuses.).

Dans une zone de travail définie comportant entre autres un espace pour les pièces finies et un bac de rebus, effluents suivant procédure HSE.

A partir des Fiches de Données de Sécurité (FDS)

Ou

Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

Εt

Avis de l'entreprise

En matière de moyens utilisés :

Les étapes sont déclinées par écrit ou avec un outil informatique. Les étapes peuvent être illustrées à l'aide de photos.

Les vérifications des matériels et les opérations d'automaintenance sont effectuées selon les instructions établies par l'entreprise dans le cadre des normes de sécurité, par exemple : changement des filtres, des blocs contact, nettoyage des cellules, vérification des rinçages.

En matière de liens professionnels / relationnels :

Suivant les procédures/autorisations, toute anomalie est identifiée et signalée au responsable. Les bons interlocuteurs sont alertés en cas de défaillance (client, usagers, centre d'appel, hiérarchie).

En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :

Les risques environnementaux et les règles d'hygiène en lien avec les interventions sont identifiés (fiche de données de sécurité ou fiche technique, déplacements, protections, autorisations, ...). Les opérations sont réalisées dans le respect de règles de sécurité. Les EPI adaptés sont portés tout au long des opérations. Le rangement et le nettoyage du lieu sont effectués.

Les consignes relatives aux rejets des fluides dans l'environnement et de sécurité au sein de l'atelier sont respectées.

En matière de résultats

	L'intervention sur les paramètres et le renouvellement des bains est réalisée dans le respect des instructions de travail.
	L'ensemble des paramètres est vérifié et validé.
	En cas d'écart, l'alerte est donnée. Les anomalies constatées sont décrites.
	Les non-conformités sont identifiées.